

Projet de renforcement des relations commerciales entre les petits producteurs et les acheteurs dans la filière des Racines et Tubercules en Afrique : GCP/RAF/448/EC

PLAN DE TRAVAIL : CAMEROUN

Introduction

Le projet de “renforcement des relations commerciales entre les petits producteurs et les acheteurs dans la filière des Racines et Tubercules en Afrique” est financé par l’Union Européenne dans le cadre du programme intra-ACP pour une durée de quatre (4) ans. Ce projet est mis en œuvre par l’Organisation des Nations Unies pour l’Alimentation et l’Agriculture (FAO) dans 7 pays y compris le Cameroun¹. L’objectif général (objectif de développement) auquel devra contribuer le projet est le renforcement de la sécurité alimentaire et des revenus des petits agriculteurs.

Ainsi, ce document définit le plan de travail du projet pour le Cameroun et fait également état des dispositions et arrangements qui vont guider la mise en œuvre des activités planifiées. Ce plan de travail a été élaboré selon une approche participative avec les différentes parties prenantes. Après une revue documentaire rapide, des consultations bilatérales ont été conduites avec les acteurs de la filière manioc au niveau pays et qui ont permis d’identifier les actions dans un passé récent, en cours et en vue dans cette filière, ainsi que des propositions d’orientations pour les activités de ce projet. Par la suite, un atelier a été organisé pour lancer le projet, au cours duquel ont participé les ministères techniques, des ONG, les partenaires au développement, les organisations des producteurs, les projets en cours dans le secteur, les instituts de recherche, le secteur privé, les institutions de finance. Au cours des travaux de cet atelier, les activités indicatives du projet ont été validées, supprimées, ajustées ou reformulées en tenant compte des besoins actuels dans le pays. Certaines nouvelles activités ont été proposées également. Le résultat de tout ce processus a permis d’obtenir les premières moutures du plan de travail suivies des contributions et validation avec les membres de la Task Force du projet.

Résultats du projet

Le projet est formulé autour de quatre résultats qui contribueront à la réalisation de l’objectif général:

1. Les stratégies nationales et régionales existantes sont alignées sur des initiatives qui soutiennent le développement d’une meilleure intégration des marchés régionaux dans le secteur du manioc au Cameroun.
2. La compétitivité et la viabilité de la filière manioc sont renforcées à travers une amélioration durable de l’intensification de la production et la coordination de la chaîne de valeur.
3. L’accès des petits agriculteurs aux services d’information et au financement est amélioré ;
4. L’accès des petits producteurs aux instruments de gestion des risques climatiques est amélioré.

En plus de ce plan de travail, il existe également d’autres documents qui ont été élaborés dans le cadre de ce projet qui fournissent plus d’informations sur la chaîne de valeur manioc au manioc au Cameroun : rapport de l’atelier de lancement du projet, rapport analytique de la situation de la chaîne de valeur manioc.

¹ Les pays bénéficiaires du projet sont : Benin le Cameroun, Cote d’Ivoire, Ghana, Malawi, Rwanda et Ouganda.

Principales caractéristiques de la filière manioc au Cameroun

Politiques et cadre stratégique dans la filière

Les politiques et stratégies de la filière manioc au Cameroun s'appuient sur la Politique Agricole Commune de la CEEAC et le Programme Régional d'Investissement Agricole (PRIASAN) élaboré en avril 2013. Il a pour objectif d'accroître durablement la productivité et la compétitivité de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la foresterie pour réduire le déficit agroalimentaire régional et améliorer les revenus des producteurs.

Le Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale (PRASAC), financé par l'UE a organisé en avril 2015 à Douala un atelier de mise en place de la Plateforme sous régionale multi-acteurs de la filière manioc en zone CEMAC.

Au niveau national, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) définit la stratégie du Gouvernement en matière de développement des productions agricoles. Le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) pour sa part définit le développement industriel dans le secteur agricole et agro-alimentaire au Cameroun. Dans ce cadre, le secteur des racines et tubercules a été diagnostiqué comme peu compétitif dans lequel le principal défi à relever concerne le passage à une production rurale semi intensive et industrielle qui permette:

- (i) d'assurer la sécurité et l'autosuffisance au niveau de la consommation interne,
- (ii) d'approvisionner l'industrie de transformation et de créer un marché et une consommation internes pour les filières extraverties et enfin,
- (iii) de développer les exportations et améliorer ainsi la balance commerciale

Avec l'appui du programme Tous ACP en faveur des produits de base agricole, la Stratégie Nationale de développement de la filière manioc de 2006 a été actualisée en 2010. Les quatre objectifs stratégiques de développement de la filière manioc, étaient à la base de quatre grands programmes pour la mise en œuvre des activités de cette filière :

1. Poursuite de la structuration de la filière (Programme Développement de l'Office National du Manioc) ;
2. Etude des perspectives et enjeux liés à l'industrialisation de la filière (Programme de Développement des produits dérivés du manioc) ;
3. Actualisation des perspectives d'information sur les marchés en fonction des enjeux sur la filière (Programme de développement d'un Observatoire National des filières) ;
4. Proposer des mécanismes alternatifs rapides et intermédiaires de financement des cultures vivrières (Programme de Développement de la Banque agricole et rurale).

Les ministères et institutions clés dans la mise en œuvre des politiques et stratégies pertinents pour la filière manioc sont :

- Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (MINADER) ;
- Ministère du Commerce (MINCOM) ;
- Ministère de l'Économie, Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) ;
- Chambre de l'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts (CAPEF) ;
- Chambre du Commerce de l'Industrie, de Mines et de l'Artisanat (CCIMA).

Production, accès au matériel de production et services météorologique

Le Cameroun compte environ 600.000 exploitants individuels avec environ 310.000 hectares couverts alors que les rendements varient entre 10 et 20 tonnes par hectare (moyen 14 t/h) pour ces dernières années. La

production du manioc est essentiellement le travail des femmes. À partir de 2000 la production total est doublée jusqu'à 4.500.000 de tonnes par an actuellement, grâce à l'augmentation des superficies cultivées.

Actuellement, les variétés améliorées sont conjointement utilisées avec les variétés locales de manioc. La recherche sur les variétés de manioc conduites par l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) et l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA) portent essentiellement sur le rendement, la réduction du cycle de production, et la résistance aux maladies (mosaïque, striure, etc.). Les recherches sont très peu orientées vers les adaptations aux changements climatiques.

La production de manioc est souvent pour l'autoconsommation et la commercialisation en même temps. Les variétés améliorées sont amères avec un taux de matière sec plus élevé, adaptées à la transformation, mais pour l'autoconsommation les variétés douces et moins fibrées sont préférées. L'IITA a abouti à un programme de recherche pour développer des variétés à double destin.

Plusieurs projets ont formé des producteurs dans les techniques de multiplication, dont plusieurs sont organisés dans les Réseaux des multiplicateurs du manioc, le RENAMUSIM et le réseau des multiplicateurs formé par IRAD/IITA, qui sont en train de les intégrer dans le RENAMUSIM.

La Direction de la Météorologie Nationale est sous l'égide du Ministère du transport. En février 2015, le Ministère des Transports et un consortium marocain ont signé un protocole d'accord portant sur la mise en place d'un service météorologique au Cameroun. Actuellement il n'y a pas des services et produits de météorologie dédiées spécifiquement aux activités agricoles.

Chaîne de valeur

Même si le fufu est le produit le plus consommé au Cameroun, le gari est le plus commercialisé pour le marché local urbain et les exportations dans la sous-région et vers l'Europe (marché de la diaspora).

Produit	Consommation par % des ménages ¹	Volumes commercialisés ²
Fufu / Farine & cossettes de kumkum (fermenté)	89%	5980 tonnes
Batôns	84%	Pas d'information
Manioc frais	80%	
Gari	74%	6140 tonnes
Waterfufu (pâte de manioc)	Pas d'information	4000 tonnes

¹ Stratégie de développement de la filière manioc au Cameroun 2010 - 2015

² FIDA 2010. Étude de marché du gari, fufu et waterfufu dans les villes de Douala et Yaoundé - Cameroun

Dans la transformation artisanale, le râpage manuel est en train d'être plus en plus remplacé par le râpage mécanisé, notamment par des râpes mobiles montées sur des motos ou brouettes. Le Programme Nationale de Développement des Racines et Tubercules (PNDRT), financé par le FIDA, a organisé les productrices et transformatrices en comités de concertation villageois (CVC) avec un approvisionnement des boutures des variétés améliorées pour la transformation et un soutien technique pour accompagner les dons de machines. Toutefois, le succès du projet PNDRT a été atténué par le peu d'attention accordée à la transformation et la commercialisation.

À la station de recherche à Ekona, l'IRAD travaille sur l'amélioration des équipements et processus de transformation, par exemple pour la production de la farine panifiable et le séchage des cosettes de manioc. Avec la vision de standardiser les catégories de qualité, ils ont également développé un cahier de charges pour le gari et actuellement travaillent sur les options pour les emballages.

Grace à la demande croissante, les prix sur les marchés locaux pour le manioc frais et les produits transformés sont élevés relativement aux céréales importées. Dans ce contexte, les initiatives des usines de transformation de moyenne et grande échelle ont toujours eu des problèmes d'approvisionnement en racines (p. ex. l'usine de Pouma, GIC Utram de Souza, Gic Protravicam de Bomono/Douala, et actuellement Sotramas à Sangméline), car avec les coûts de transport élevés ils ne peuvent pas offrir des prix compétitifs aux producteurs situés plus

loin de l'usine. Ces problèmes d'approvisionnement ont ensuite causés une sous-utilisation des équipements et des coûts de production trop élevé. C'est pourquoi le marché de l'amidon industriel ou alimentaire (Nestlé, brasseries) reste peu accessible compte tenu de la forte concurrence des amidons de pomme de terre et de maïs importés.

En contrastant les problèmes des usines de grande échelle avec le succès des râpes mobiles, on pourrait conclure que pour le moment les unités de transformation plus petites sont mieux adaptées à la production et à la demande fragmenté. Néanmoins, il y a quelques transformateurs/exportateurs de moyenne échelle avec succès, basés à Douala et à Yaoundé. Leur approvisionnement est principalement fait en pâte de manioc (water fufu) et quelques rares fois en racines fraîches. Avec l'appui du projet tous ACP, des groupements de producteurs ont amélioré leur relation commerciale avec ces acheteurs et des améliorations dans le système de collecte et le transport a augmenté encore l'efficacité de ces filières.

La demande pour le gari au Nigéria est croissante. Pour accéder ce marché les volumes demandés dépassent la capacité des petites unités de transformation et l'approvisionnement de plusieurs unités est difficile à cause des qualités variables et la nécessité d'avoir une certification NAFDAC. Depuis la fin des travaux de bitumage de la route reliant le Cameroun et le Nigeria en 2014 (via Kumba - Mamfe/ Région du Sud-ouest), le nombre de commerçants venant du Nigeria pour s'approvisionner en gari à Mamfe et dans le marché frontalier de Ikom est en pleine augmentation.

Dans le cadre du projet tous ACP, la FAO a déjà mis en œuvre des activités en soutien aux modèles d'entreprise inclusifs, en partenariat avec l'IITA et le Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement (SAILD). Actuellement, dans le cadre de l'initiative régionale 2 (IR2) pour la réduction des pertes alimentaires, la FAO soutient des groupements des femmes de transformation de manioc. Ce projet (TCP/CMR/3402) va clôturer ses activités en fin 2015. Le nouveau projet Racine et Tubercules devrait capitaliser ces expériences et si nécessaire renforcer les résultats obtenus. (En annexe les OP soutenus dans ces deux projets et les ONG impliqués)

Accès au financement

Au Cameroun, les institutions de micro finance ont tendance à favoriser les crédits à la consommation et aux commerçants plutôt que les crédits destinés à la production et à la transformation. Les services bancaires conviennent mieux aux petits producteurs, mais ils disposent de très peu d'informations sur les différents types de services financiers disponibles. Le système de crédit et d'épargne villageois ("Tontines") semble fonctionner mieux, puisqu'il a l'avantage de connaître et d'être proche des emprunteurs, l'une des raisons de son succès relatif, surtout pour ce qui est du recouvrement des fonds.

Parmi des récentes initiatives pour améliorer l'accès aux financements il y a le Projet d'Appui au Développement de la Microfinance Rurale (PADMIR), 2011 – 2016, financé par le FIDA qui soutient les services de microfinance dans le Centre, l'Ouest et l'Extrême Nord et l'Association Nationale des Etablissements de Microfinance (ANEMCAM) en partenariat avec le Comité National de la Microfinance (CNMF). La nouvelle Banque Camerounaise pour les PME (BC PME), a débuté ses opérations en 2014. En outre, le programme Agropole du gouvernement Camerounais soutient des entreprises agricoles qui utilisent des techniques modernes, avec des investissements en infrastructure dans la communauté et la prise en compte d'une partie des coûts de formation. Dernièrement, le projet d'investissement des marchés agricoles (PIDMA) de la Banque Mondiale, a été lancé en janvier 2015. Des « partenariats productifs » (PP) seront mis en place entre des organisations des producteurs et des agribusiness. Ses PP bénéficieront des subventions de contrepartie (matching grants) et facilitent l'accès aux financements pour des sous-projets des OP.

L'investissement de programme Agropole dans l'unité de Sotramac à Sangmélina et le PIDMA sont basés sur la vision de substitution des importations des produits amyliacés par la production locale à la base de manioc.

Activités du plan de travail

Résultat 1: Les stratégies nationales et régionales existantes sont alignées sur des initiatives soutenant le développement d'une meilleure intégration des marchés régionaux pour le secteur des racines et des tubercules au Cameroun.

Pour atteindre la vision du gouvernement d'une filière de manioc industrialisé, la filière doit être compétitive par rapport aux produits de substitution et dans les marchés de la sous-région et au même temps générer des prix attractifs pour les petits producteurs pour investir dans leur production. À côté de la stratégie pour le développement de la filière manioc, des autres politiques et des accords institutionnels influencent la filière, mais il n'existe pas un inventaire et analyse approfondi des effets de l'ensemble de ces politiques. Malgré l'objectif stratégique de la structuration de la filière (Programme de Développement de l'Office National du Manioc), il n'y a pas toujours une coordination effective de la filière du manioc avec une participation de toutes les parties publiques et privés.

Les activités suivantes sont formulées pour relever ces défis:

1.1 Renforcement des politiques, législations et institutions favorables

- Un inventaire et analyse des politiques et accords qui ont un effet sur le commerce local et régional du manioc et ses produits dérivés sera entrepris afin d'identifier et proposer les réformes nécessaires visant à appuyer la transition de la production de subsistance à une filière industrialisée tout en profitant aux producteurs de manioc. Une attention particulière sera donnée à la compétitivité de la filière par rapport à la qualité, le conditionnement et les prix, avec la prise en compte des aspects genre.
- Les résultats de l'analyse seront présentés dans un atelier national pour discussion et validation. Cet atelier sera également la base pour relancer l'idée de mettre en place un mécanisme (p.ex. plateforme, interprofession) efficace et durable au niveau national visant à renforcer et améliorer la coordination des actions conduites dans la filière manioc pour plus de synergies et d'impacts sur le terrain. Une attention particulière sera accordée à la participation des partenaires privés, telle que les PME de transformation, les commerçants (itinérants et en gros), les exportateurs. Si elles sont existantes, ces parties seront représentées par leurs associations au niveau national, comme par exemple le RENAMUSIM pour les semenciers de manioc. Le projet jouera le rôle de facilitateur initial, mais les participants devront prendre en main l'organisation pour avoir un mécanisme qui ne dépend pas entièrement des projets et qui disparaît avec la clôture de ceux-ci. Cette activité-ci est combinée aux activités du produit 1.2 et 2.4 ci-dessous.

1.2 Capacités à formuler et mettre en œuvre des stratégies du secteur-manioc

- Afin d'améliorer la participation des partenaires privés dans le mécanisme de coordination de la filière manioc, les différents acteurs concernés seront conviés à des échanges objectifs devant aboutir à des propositions d'amélioration de la situation actuelle. Une stratégie sera proposée pour la mise œuvre des recommandations d'une façon effective.
- Contribuer à la pérennisation du système d'information sur les marchés pour une amélioration du commerce national et régional. Cette activité vise à rendre plus durable et viable les services d'ESOKO déjà développés dans le cadre d'un projet TCP. Le projet vise à augmenter le nombre d'utilisateurs et le paquet des informations distribué, si possible en incluant des informations sur les services financiers (lié au résultat 3) et sur les prévisions climatiques et des stratégies de gestion des risques climatiques (lié au résultat 4). L'encadrement des producteurs et PME pour l'utilisation des services ESOKO sera intégré dans les programmes de formation (résultat 2). L'accompagnement et subvention du système sera fait selon un mécanisme d'appui dégressif a telle sorte que les différents utilisateurs prennent en charge les coûts du système avec le temps. Le projet travaillera avec ESOKO, le mécanisme de coordination nationale R&T (résultat 1.1) et les organisations des acteurs (producteurs, des PME et des commerçants) pour développer un modèle de financement durable.

Partenaires ; MINADER, MINCOM, MINEPAT, CCIMA, MAIRIES, PRASAC, ESOKO

Les produits directs suivants seront obtenus à travers la mise en œuvre des activités ci-dessus :

- ✚ Un document d'analyse des politiques et accords;
- ✚ Un mécanisme de coordination du secteur des R&T au niveau national;
- ✚ Un système d'informations sur les marchés;

Résultat 2. Le renforcement de la compétitivité et la viabilité des chaînes de valeur des racines et des tubercules à travers une amélioration durable de l'intensification de la production et la coordination de la chaîne de valeur

Les filières des produits dérivés du manioc restent toujours sous exploitées à cause de la fragmentation de la production, des zones de production enclavées et le manque des routes et infrastructures entraînant des coûts de transport très exorbitants, l'absence d'information sur le marché et le financement limité de la chaîne de valeur.

Les expériences montrent que dans ce contexte les petites unités de transformation, situées dans les zones de production, sont les plus adaptées, éventuellement faisant des produits intérimaires pour livrer aux plus grandes unités de transformation en ville. Également, les champs de multiplication des variétés demandées par les consommateurs finales doivent être situés dans les zones de production.

Suivant la conclusion de l'atelier de lancement, le projet se focalisera sur les filières du gari et des cossettes séchées au soleil et destinées à la farine fermentée (appelé fufu ou kumkum).

Les activités suivantes sont basées sur cette vision :

2.1: Développement des modèles d'entreprises inclusifs pour l'achat au niveau national et régional

a) Modèles d'entreprise pour la production et commercialisation du gari

Modèle proposé : première phase de transformation en pâte de manioc (par râpe motorisée) dans le bassin de production par les groupements/coopératives des productrices/producteurs pour vendre à une entreprise privée (PME) dans un centre urbain pour la deuxième phase de transformation en gari et commercialisation aux marchés locaux et/ou pour l'exportation.

Zone géographique : Sud-Ouest et Nord-ouest (les groupements actuellement soutenus par le projet TCP, auront bientôt des râpeuses en acier inoxydable) et Centre (coopératives soutenues par le projet tous ACP), pour les marchés de Bamenda, Limbe, Yaoundé et Douala.

Alternativement, la deuxième phase de la transformation pourrait être faite par une Union des producteurs bien organisée qui gère une unité de transformation comme une entreprise, avec l'approvisionnement en pâte par les groupements membres situés plus loin du lieu de transformation. (Zone géographique : Sud-ouest bassins de production de Muyuka ou Limbe, et marché de Douala).

b) Modèles d'entreprise pour la production et commercialisation des cossettes séchées et farine fermentée

Modèle proposé: première phase de transformation en cossettes (par chipper motorisé et séchoir amélioré au soleil) dans le bassin par les groupements/coopératives des productrices/producteurs pour vendre à une entreprise privée (PME) dans un centre urbain pour la deuxième phase de transformation en farine.

Zone géographique: Ouest (Bassins de production de Galim/Bamenyam et marché de Mbouda) : Les groupements déjà soutenus par le projet TCP auront des séchoirs solaires. Un centre de transformation de cossettes en farine fermentée (PME, Groupe FEEDMA) existe à Mbouda pour les marchés de Yaoundé, Douala et les marchés sous régionaux du Gabon et la Guinée Equatoriale.

Activités pour a) et b):

- Evaluer des relations d'affaires existant entre les groupements et leurs acheteurs actuels, y compris les expériences avec les contrats signés en 2014;
- Organiser des réunions d'affaires entre les producteurs et les acheteurs pour identifier les goulets d'étranglement dans l'amélioration des relations d'affaires et les transactions commerciales. Ces réunions (une réunion pour chaque relation commerciale), vont s'appuyer sur les résultats de l'évaluation de l'activité ci-dessus.

- Développement de manière participative d'une stratégie pour améliorer le modèle d'entreprise/rerelations d'affaires et plan d'action. Ceci devrait aboutir à/améliorer des contacts d'affaires entre les acteurs des différents maillons de la chaîne de valeur.
- Mise en œuvre des actions convenues lors des rencontres entre producteurs et acheteurs. Les différentes actions porteront sur les mécanismes de fixation des prix, le système d'agrégation et de mutualisation pour la commercialisation des produits, et peuvent résulter dans une adaptation et/ou renouvellement des contrats signés entre les OP et les acheteurs. Pour renforcer les capacités nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'actions, des formations (techniques entrepreneuriales, négociation et gestion des contrats, marketing), seront organisées pour les groupes de commerçants. Pour les formations des autres acteurs se référer aux activités sous 2.2 (producteurs), 2.3 (OP) et 2.4 (PME) ci-dessous.

Partenaires : SAILD, ASWARUDEP, ACAFIA, CIPCRE, AGROPME

2.2 Intensification durable de la production sous l'impulsion du marché

- i) Etude diagnostique sur les systèmes semenciers et des intrants agricoles existants ainsi que les pratiques agronomiques dans le secteur du manioc. Une attention particulière sera accordée à la dynamique et les relations d'affaires qui existent entre la recherche et les utilisateurs des produits de recherche. La question de l'adaptabilité des sujets de recherches aux besoins des producteurs et consommateurs étudiée. Des réponses seront trouvées aux questions suivantes : quels sont les besoins en quantité et en qualité en termes de variétés améliorées, en fonction des périodes ? quelles sont les disponibilités actuelles et leur niveau de vulgarisation ? Qui sont les producteurs semenciers et où se trouvent-ils ? Quelles sont les contraintes liées à l'accès aux variétés améliorées ? quels sont les coûts d'accès ? Cette activité se fera en collaboration avec l'IRAD, l'IITA, le ministère de l'agriculture, le ministère du commerce. L'IITA et l'IRAD ont déjà fait une proposition pour améliorer le système semencier.
- ii) Etant donné que la problématique de la gestion du système semencier est une question commune à tous les pays participants, les diagnostics nationaux seront suivis de l'organisation d'un atelier régional sur le système de gestion des semences et matériel végétal avec la participation de tous les pays bénéficiaires. L'atelier pourra voir la participation d'autres pays non bénéficiaires du projet mais disposant d'une bonne expérience en matière de gestion de système semencier. Cette rencontre permettra de partager les différentes expériences et aussi et surtout de dégager des actions et principes communs afin de promouvoir le développement d'un semencier durable dans le secteur du manioc.
- iii) Sur la base des résultats de cette étude et de l'atelier, en collaboration avec la plateforme nationales (résultat 1.1), les instituts de recherche, les multiplicateurs (RENAMUSIM) et les distributeurs des semences et autres intrants agricoles une stratégie sera développée pour une concertation continue entre le recherche, les producteurs et transformateurs et pour faciliter l'accès aux intrants agricoles en particulier le matériel végétal de qualité adapté aux conditions agro-écologiques des zones concernées. Des partenariats d'affaire seront développés entre les chercheurs, les multiplicateurs, les producteurs et les transformateurs pour alimenter la dynamique de la chaîne de valeur dans la filière.
- iv) Utiliser l'approche CEP dans la formation des formateurs sur les bonnes pratiques agronomiques, respectueuses de l'environnement et pour une gestion efficace des ressources naturelles. Les modules des CEP vont s'appuyer sur les acquis capitalisés des autres projets comme le PNDRT. Les bénéficiaires de cette formation des formateurs seront entre autres les OP faitières (CNOPCAM, PLANOPAC), les chefs de postes agricoles, et des ONG comme le SAILD, ACAFIA, CIPCRE, ASWARUDEP Les principaux partenaires seront l'IITA, l'IRAD, le MINADER.
- v) Les formateurs vont faciliter les CEP avec les OP identifiés dans le sous-résultat 2.1 ci-dessus.
- vi) Durant ces dernières années, beaucoup des chercheurs de l'IRAD vont à la retraite causant un taux de renouvellement du personnel élevé. Le projet appuiera avec la formation du jeune personnel de l'IRAD dans la gestion des ressources phylogénétiques, la sélection variétale améliorant les techniques de multiplication variétale conventionnelle, le développement et la dissémination du matériel végétal sain. La formation utilisera les chercheurs en retraite comme personnes ressources pour capitaliser leurs expériences

et la stratégie pour faciliter l'accès aux matériel végétal de qualité développé dans l'activité ci-dessus, sera intégré dans le programme de formation.

Partenaires : MINADER, IITA, IRAD, RENAMUSIM, CNOPCAM, PLANOPAC

2.3 Des compétences des OP dans les pratiques de gestion des agro-entreprises sont renforcées

- i) Conduire un programme de formation et d'accompagnement de deux ans au profit des responsables des OPs identifiées en 2.1 ci-dessus en pratiques d'agribusiness (affaires, finance, marketing et logistique). Les membres des OPs bénéficiaires devront mettre en pratique leurs acquis dans la mise en œuvre de la stratégie développée en 2.1 pour améliorer les relations d'affaires avec leurs acheteurs. Un système de suivi sera appliqué pour assurer que les acquis ne restent pas seulement au niveau des leaders formés.
- ii) Mettre en place un programme de renforcement des capacités additionnelles pour les certains leaders des groupements féminins pour développer leurs capacités de gestion et leurs aptitudes interprofessionnelles est conduit sur la base d'un diagnostic de base au niveau des 11 OPs bénéficiaires déjà fait par l'initiative régionale manioc de la FAO. Un système de suivi sera mis en place afin de s'assurer que les acquis ne restent pas au niveau des leaders uniquement et que cela profite à toute leur organisation.
- iii) Le projet va également faciliter un programme de stage entre les OPs pour les échanges d'expériences et de bonnes pratiques dans la gestion de leurs organisations. Des membres de certains OP passeront un séjour au niveau d'autres OP qui excellent dans un certain nombre de domaines spécifiques et pratiques. Ce programme de stage se fera en fonction des besoins des OP et de leurs orientation professionnelles ;
- iv) Un atelier avec les départements ministériels concernés, le centre d'appui à la promotion des activités de développement rural (CAPADER) et les instituts/centres de formation en agriculture pour partager des leçons apprises sur les bonnes pratiques et outils dans le domaine de renforcement des capacités en agribusiness pour les OP, pour une prise en compte dans leurs programme/curricula de formation. Cet atelier sera organisé après une certaine période dans la mise en œuvre du projet ;

Partenaires : CNOPCAM, PLANOPAC, CAPADER, SAILD, ASWARUDEP, ACAFIA, CIPCRE

2.4 Renforcement des PME en matière de valeur ajoutée et de meilleures pratiques commerciales

- i) Former les PME identifiés sous 2.1 (unités de première et deuxième transformation) sur la valeur ajoutée : a) techniques de transformation et d'emballage durables sur le plan environnemental, b) normes de sécurité sanitaire des aliments, c) logistique et d) bonnes pratiques de gestion des affaires. Cette série de formations vise à mettre à niveau les acteurs des PME afin qu'ils puissent répondre aux exigences de la demande/marché. Pour le gari la formation sera basée sur le cahier de charge développé par l'IRAD-Ekona et compris les exigences pour la certification NAFDAC en cas d'exportation au Nigeria et pour les cossettes sur les manuels développés par le PNDRT et la FAO (Initiative régionale 2 sur le manioc).
- ii) En fonction de la stratégie et plan d'action développés sous 2.1, appuyer l'amélioration des pratiques d'affaires des PME et des groupes de commerçants qui peuvent améliorer le système d'achat au niveau des petits producteurs, ex: introduction bons de commande, de bordereaux de paiements, système de paiement rapide, transport organisé, etc.
- iii) Lié à la mise en place d'un mécanisme de coordination de la filière au niveau national (résultat 1), toutes les PME impliquées dans la transformation de manioc seront invitées à un atelier de concertation nationale. À l'atelier la possibilité de la mise en place d'une association nationale des PME dans la filière de manioc sera proposée et discutée avec le but de renforcer le pouvoir de négociation collectif des PME dans le mécanisme de coordination nationale.

Partenaires : IRAD-Ekona, IITA, CAPADER, SAILD, AGROPME, MINCOMMERCE

2.1 -2.4 : Organisation d'un atelier régional pour partager des leçons de l'application des pratiques de la promotion des modèles d'entreprise inclusifs et pour identifier des recommandations destinées aux décideurs pour une mise à l'échelle des bonnes pratiques.

Les produits directs attendus après la mise en œuvre de ces activités sont les suivants :

- ✚ Un rapport d'analyse des relations commerciales existantes entre les OP et leurs acheteurs;
- ✚ Un rapport des réunions entre les OP et leurs acheteurs;
- ✚ Les stratégies d'amélioration des relations commerciales et les plans d'action.
- ✚ Des contrats entre les OP et les acheteurs/PME;
- ✚ Un rapport diagnostique sur les systèmes semenciers est disponible et permettant d'orienter les actions à entreprendre ;
- ✚ Une stratégie en vue de faciliter l'accès des producteurs au matériel végétal de qualité adaptée;
- ✚ Un rapport de formation des formateurs sur les modules de CEP adaptés et des rapports sur les CEP avec les producteurs : les capacités des producteurs sont renforcés;
- ✚ Un rapport de formation des agents des instituts de recherche;
- ✚ Un rapport de la série de formation des OP;
- ✚ Un document de synthèse des principales bonnes pratiques dans le domaine de la formation des OP sur l'entrepreneuriat agricole est élaboré et diffusé ;
- ✚ Un rapport de formation des PME et des groupes de commerçants ;
- ✚ Un rapport de l'atelier régional et des recommandations aux décideurs pour une mise à l'échelle des bonnes pratiques pour la promotion des modèles d'entreprise inclusifs;

Résultat 3: L'accès aux services d'information et financiers est amélioré pour les petits acteurs

Au Cameroun, les producteurs et les PME, surtout ceux impliqués dans le secteur vivrier, ont toujours un accès limité aux crédits destinés à la production, la transformation et la commercialisation. Les institutions bancaires et de micro finance disposent de peu d'informations sur les filières des produits dérivés de manioc et de l'autre côté les producteurs et les PME disposent de peu d'information sur les services financiers disponibles.

Les activités suivantes seront mises en œuvre dans le cadre d'une approche basée sur le financement de la chaîne de valeur, facilitent ces échanges d'informations et le développement des produits financiers adaptés,

3.1 Les Instruments financiers inclusifs pour les petits producteurs développés

- i) Identifier les lacunes d'information des organisations de services financiers sur les volumes du commerce du manioc frais et transformés. Promouvoir ou contribuer au développement du système de collecte et de gestion des données agricoles aussi bien au niveau local qu'au niveau national. En comparaison avec l'activité relative au système des informations sur le marché (résultat 1.2), elle porte sur la collecte, l'actualisation et la gestion des informations beaucoup plus en amont en collaboration avec le MINADER, le MINRESI et L'INS (Institut National de Statistiques).
- ii) Réunir les OP et les PME (identifié dans les activités de 2.1) et les fournisseurs locaux de services financiers pour échanger les informations sur leurs modèles d'affaires et garantir une compréhension mutuelle des contraintes dans le domaine de l'investissement, gestion de risque et réadapter les produits financiers.
- iii) Former les fournisseurs locaux de services financiers, y compris les assureurs, sur les approches de financement de la chaîne de valeur afin de développer des instruments financiers inclusifs durables pour les acteurs de la filière manioc. Les fournisseurs de services financiers seront outillés pour mieux faire face aux demandes des producteurs et des PME par rapport au financement de leurs activités dans la filière de manioc. Pour les établissements de microfinance situés dans le Centre cette activité pourrait être conduite en collaboration avec le projet PADMIR du FIDA.
- iv) Former des OP et les PME pour lever les contraintes qui limitent l'accès aux financements et pour développer des solutions bancables. En complément des formations organisées sous 2.3 et 2.4, la formation comprendra la gestion financière de l'entreprise. La formation va donner une attention particulière à la préparation des plans d'affaires et des requêtes pour accéder aux (co-)financements ou des prêts

subventionnés des projets comme le PIDMA afin de faciliter les investissements en équipement pour répondre aux exigences du marché.

Partenaires: PIDMA, CAPADER, SAILD, AGROPME, ANEMCAM (pour le Centre aussi PADMIR)

3.2 Les stratégies pour l'augmentation des investissements dans le secteur du manioc.

- i) Renforcer les capacités des fournisseurs des services (70) en agribusiness pour mener des évaluations des risques et formuler des stratégies d'investissement pour des meilleurs services financiers dans le secteur du manioc et ses produits dérivés ; Cette activité pourra se faire conjointement avec l'activité iii) du 3.1.
- ii) Formation des acteurs (20 au moins) dans la planification et la mise en œuvre de l'agriculture contractuelle pour le manioc. Ceci fait suite aux activités d'échanges et de négociations entre acteurs de la chaîne de valeur en résultat 2.1.

Partenaires : MINADER, Collectif des ONG pour la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural (COSADER), AGROPME

Les produits qui seront issus de ces activités 3.1 et 3.2 sont les suivants :

- ✚ Un rapport diagnostic sur les besoins d'informations de production avec une stratégie pour palier a cela est disponible ;
- ✚ Un procès-verbal de la rencontre est élaboré et des pistes de collaboration/partenariat explorées.
- ✚ Un rapport de formation des fournisseurs de services financiers est disponible ;
- ✚ Un rapport de formation des producteurs pour lever les contraintes d'accès aux financements est élaboré ;
- ✚ Un rapport de formation est élaboré et contenant les actions pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- ✚ Un rapport de formation contenant les orientations est disponible ;
- ✚ Un rapport de formation disponible ;

Résultat 4 : Les petits producteurs ont accès aux instruments de gestion des risques climatiques

Le manioc est résistant aux périodes de sécheresse et relativement moins affecté par les changements climatiques. Néanmoins, il est important de comprendre comment la variabilité climatique influence la productivité et les décisions des ménages ruraux sur l'utilisation du manioc produit (autoconsommation ou commercialisation), affectant la disponibilité et les prix sur le marché. Cette analyse devra également être partagée avec les chercheurs impliqués dans le développement des nouvelles variétés pour une certaine adaptation de la recherche.

Les activités à mettre en œuvre sont les suivantes :

4.1 Les services d'information sur le climat développés

- i) Conduire les consultations internes nationales pour identifier les besoins spécifiques relatifs à la gestion des risques liés aux changements climatiques et analyser les impacts du climat sur la filière manioc afin d'identifier à quelle portée les variables climatiques influencent la variabilité annuelle de la production, la décision relative à la production et au marketing au niveau des petits producteurs et autres acteurs et la fluctuation des prix. Les consultations vont se faire en collaboration avec les services nationaux de météorologie et en partenariat avec les différents acteurs impliqués.
- ii) Sur la base des résultats de consultations nationales, développer des services d'informations météo et des prévisions saisonnières, y compris des possibles impacts et risques pour les spéculations, possiblement en collaboration avec les services d'information sur les marchés en collaboration avec ESOKO (sous-résultat 1.2). Les chefs de postes agricoles seront impliqués dans cette activité afin de favoriser une meilleure interprétation et application par les producteurs des données fournies.

4.2 Les outils de gestion des risques de changement climatique.

- i) Sur la base de l'analyse réalisée au point 4.1, des stratégies seront développées pour la gestion des risques climatiques précisés pour les différentes zones agro-écologiques.
- ii) Ensuite, former les services d'appui agricoles sur ces outils de gestion des risques climatiques pour réduire la variabilité de la production. Les services d'appui agricole (chefs de postes agricoles) seront outillés pour accompagner les utilisateurs des informations sur le climat.
- iii) Organisation d'un atelier régional pour partager les leçons apprises et les expériences sur les outils de gestion des risques climatiques.

Partenaires : IRAD, MINADER, Institut de Météorologie

Les produits qui seront issus de ces activités sont les suivants :

- ✚ Un rapport d'analyse est élaboré et rendu disponible aux acteurs même les plus vulnérables ;
- ✚ Une plateforme de partage des informations est mise en place et opérationnelle ;
- ✚ Une stratégie de gestion des risques spécifiques associés au climat est mise en place ;
- ✚ Un rapport de formation des agents d'encadrement est élaboré ;
- ✚ Un rapport de l'atelier régional avec des recommandations aux décideurs

Chronogramme, budget et modalités de mise en œuvre des activités proposées

N° original prodoc	Activités	Modalités de mise en œuvre et partenaires	2015				2016	2017	2018
0	Consultations nationales et organisation de l'atelier de lancement du projet	Niveau national avec la participation des principaux acteurs de la filière manioc	x						
Résultat 1 : Les stratégies nationales et régionales existantes sont alignées sur des initiatives qui soutiennent le développement d'une meilleure intégration des marchés régionaux dans le secteur du manioc au Cameroun.									
1.1 i)	Un inventaire et analyse des politiques et accords qui ont un effet sur le commerce local et régional du manioc et ses produits dérivés	Consultation nationale ou LoA. Partenaires : MINADER, MINCOM, CEMAC, PRASAC, CAPEF, CCIMA, MINEPAT		x					
1.1 ii)	Atelier national pour présenter l'analyse et la mise en place d'un mécanisme de coordination avec la participation de toutes les parties prenantes publiques et privés	Partenaires : MINADER, MINCOM, RENAMUSIM, CNOPCAM, (association PME à mettre en place), MINEPAT, MAIRIES		x	x				
1.2 i)	Atelier de concertation des acteurs privés en préparations des propositions à présenter au mécanisme de coordination de la filière	Partenaires : CCIMA, CAPEF				x			
1.2 ii)	Contribuer à la pérennisation des systèmes d'informations sur les marchés existants pour une amélioration du commerce national et régional	Partenaires : ESOKO					x		
Résultat 2. Améliorer la compétitivité et la viabilité des chaînes de valeur des racines et des tubercules à travers une amélioration durable de l'intensification de la production et la coordination de la chaîne de valeur									
2.1 ii),	Evaluer des relations d'affaires existant entre les OP et les acheteurs.	Les activités 21 ii – iv : pour les modèles : a) pâte de manioc – gari (Sud-Ouest, Nord-Ouest & Centre) b) cossettes séchées – farine fermentée etc. (Ouest & Centre) MoU/LoA/Consultation directe avec la FAO Partenaires : SAILD, ASWARUDEP, ACAFIA, CIPCRE, AGROPME			x	x			
2.1. iii)	Organiser des réunions d'affaires entre producteurs et acheteurs ;						x		
2.1. iv)	Développement d'une stratégie d'amélioration des relations commerciales et plan d'action						x		
2.1 v)	Mise en œuvre du plan d'action.						x	x	

N° originel prodoc	Activités	Modalités de mise en œuvre et partenaires	2015				2016	2017	2018
2.2. i)	Etude diagnostique sur les systèmes semenciers et des intrants agricoles existants ainsi que les pratiques agronomiques dans le secteur du manioc	LoA avec les instituts de recherche <i>IRAD, IITA, MINADER, RENAMUSIM</i>			X	X			
2.2.ii)	Organiser un atelier régional sur les systèmes semenciers pour le manioc et l'igname afin de partager les expériences et les leçons des autres pays où les mécanismes d'accès des producteurs aux semences/boutures ont fait des succès.	En collaboration avec les instituts de recherche et de vulgarisation + partenaires					X		
2.2 iii)	Développer une stratégie en collaboration avec les instituts de recherche, les multiplicateurs et les distributeurs afin de faciliter l'accès aux intrants agricoles en particulier les matériel végétal de qualité	Les stratégies développées seront mises en œuvre en collaboration avec <i>IRAD, IITA, RENAMUSIM MINADER, ONG</i>				X	X		
2.2.iv & v)	Utiliser l'approche CEP dans la formation des formateurs sur les bonnes pratiques agronomiques	LoA <i>CNOPCAM, PLANOPAC, IITA, IRAD</i>			X	X			
2.2 ii	Conduire des CEPs avec les OP						X	X	
2.2.vi)	Former les le jeune personnel de l'IRAD, utilisant les chercheurs en retraite comme personnes ressources.	<i>IITA, IRAD</i>					X		
2.3.i)	Conduire un programme d'accompagnement de deux ans au profit des OP identifiés en 2.1 ii) en pratiques d'agribusiness (affaires, finance, marketing ans logistique).	Contrats de travail avec les ONG actifs sur le terrain comme <i>SAILD, ASWARUDEP, RDEV et CIPCRE, AGROPME</i>				X	X	X	
2.3. ii)	Programme de renforcement des capacités additionnelles pour les certains leaders des groupements féminins	Consultation/LoA/MoU avec les autres intervenants et les ONG					X		

N° originel prodoc	Activités	Modalités de mise en œuvre et partenaires	2015				2016	2017	2018
2.3.iii)	Faciliter un programme de stage entre les OPs pour les échanges d'expériences et de bonnes pratiques dans la gestion de leurs organisations	Les facilitateurs seront les leaders des OP et des ONG encadreurs OP, ONG, MINADER					X	X	
2.3 iv)	Partage des leçons apprises sur les bonnes pratiques et outils dans le domaine de renforcement des capacités en agribusiness	réunion/atelier avec les différentes parties prenantes Partenaires : CAPADER, les OP, les ONG, les autres projets						X	X
2.4 i)	Former les PME sur la valeur ajoutée : a) techniques de transformation et d'emballages durable sur le plan environnemental b) normes de Sécurité sanitaire des aliments c) Logistique and d) bonnes pratiques de gestion des affaires.	Contrat avec organisation IRAD-Ekona, IITA, SAILD, CAPADER, AGROPME					X	X	
2.4.ii)	Appuyer l'amélioration des pratiques d'affaires qui peuvent améliorer le système d'achat au niveau des petits producteurs, ex. introduction bons de commande, de bordereaux de paiements, système de paiement rapide, transport organisé, etc.	LoA avec des ONG SAILD, AGROPME			X	X	X		
2.4 iii)	Atelier de concertation national des PME active dans la filière manioc.	Atelier de concertation national des PME LoA ou contrat de consultation pour coacher				X	X	X	
Résultat 3: L'accès aux services d'information et financiers est amélioré pour les petits acteurs									
3.1.i)	Identifier les lacunes d'information dans les sous-secteurs concernés pour améliorer la production, le volume des produits frais et transformés	A conduire en synergie avec l'activité relative au système d'information mentionnée plus haut MINADER, MINCOM, MINRESI,						X	
3.1.ii)	Réunir les groupements de producteurs et les fournisseurs locaux de services financiers pour promouvoir une compréhension mutuelle	FAO, ANEMCAM			X	X		X	
3.1.iii)	Former les fournisseurs de services financiers afin de développer des instruments financiers inclusifs durables pour les acteurs de la filière manioc	Cette activité peut être conduite par le staff de la FAO ou par un consultant sur la base des ressources disponibles à la FAO (Centre avec PADMIR)					X	X	X
3.1.iv)	Former des groupements de producteurs et le PME et les groupes de commerçantes pour lever les contraintes qui limitent l'accès aux financements	Contrat ONG SAILD				X	X	X	
3.2 i)	Renforcer les capacités des fournisseurs des services (70) en agribusiness pour mener des évaluations des risques et formuler des stratégies d'investissement	Consultation nationale ou FAO	X						

N° originel prodoc	Activités	Modalités de mise en œuvre et partenaires	2015				2016	2017	2018
3.2 ii)	Donner des orientations aux ministères et les institutions de réglementation des services financiers sur le cadre légal et les mesures favorables pour améliorer l'accès à la finance et aux finances a l'investissement inclusif dans la chaîne de valeur des denrées alimentaires	Consultation à travers un travers préalable suivi d'une rencontre nationale MINADER, MINCOM, Ministère de l'Economie et des finances, Ministère en charge du secteur privé					x		
3.2 iii)	Renforcer les capacités des acteurs (20 au moins) dans la planification et la mise en œuvre des contrats responsables d'agriculture contractuelle pour le manioc.	LoA/Consultation nationale Autres projets du secteur				x	x		
Resultat 4 Les petits producteurs ont accès aux instruments de gestion des risques climatiques									
4.1 i)	Analyser les impacts du climat sur la filière manioc afin d'identifier à quelle portée les variables climatiques influencent la variabilité annuelle de la production et les fluctuations des prix	Staff FAO Direction de la météorologie nationale				x			
4.1.ii)	Développer des services d'information sur le climat, en collaboration avec ESOKO et chefs de postes agricoles pour favoriser une meilleure interprétation et application.	Direction de la météorologie nationale, ESOKO, MINADER				x			
4.2 i)	Sur la base de l'analyse réalisée au point 4.1, des stratégies seront développées pour la gestion des risques climatiques précisés pour les différentes zones agro-écologiques	LoA/consultation Direction de la météorologie nationale, MINADER, IRAD, IITA				x	x		
4.2.ii)	Former les services d'appui agricoles sur les instruments de gestion des risques climatiques pour réduire la variabilité de la production	LoA/consultation Direction de la météorologie nationale, MINADER, IRAD, IITA					x	x	
4.2.iii)	Organisation d'un atelier régional pour partager les leçons apprises et les expériences sur les outils de gestion des risques climatiques.	MINADER, IRAD, IITA et autres partenaires							

Annex : Les OP déjà soutenu dans les deux autres projet de la FAO dans la filière du manioc

1. Projet tous ACP (GCP/INT/045/EC)

Région	Localité	Noms des groupements	Produit	Marché destinataire	ONG d'appui
Sud-Ouest	Konye (north of Kumba)	Konye Area farmer's Cooperative (KONAFSCOOP)	Pâte de manioc	Douala (Exotic)	SAILD
Sud-Ouest	Mundemba	Mana Farmer's Cooperative (MANAFSCOOP)		Douala	SAILD
Centre	Mambine (near Matombe)	Société Coopérative Agro Pastoral de Mambiné (SOCOAP)	Pâte de manioc	Douala (Exotic)	SAILD
Centre	Ngoumou	Société Coopérative des Agriculteurs de la Mefou et Akono (SOCAMAK)	Pâte de manioc	Douala (Exotic)	SAILD
Centre	Mengang	Société Coopérative des Planteurs Unis de Cacao de la commune de Mengang (SOCOPLAUCOM)	Bâtons de manioc	Mbalmayo	SAILD
Centre	Ngalli II	GIC Nnem Mbog	Bâtons de manioc	Yaoundé	SAILD
Centre	Akoemane	Société Coopérative des Producteurs d'Akoemane (SOCOPA)	Pâte de manioc Bâtons de manioc	Douala (Etraco) Mbalmayo	SAILD

2 : Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de valeur manioc en vue d'améliorer leurs revenus, les emplois et la sécurité alimentaire (TCP/CMR/3402), dans le cadre de l'Initiative régionale pour la réduction des pertes alimentaires

Région	Bassin de production	Noms des groupements	Produit	Marché destin.	ONG d'appui
Nord-Ouest	Mbengwi (proche de Bamenda)	Union of cassava cooperatives of Mbengwi (250 membres en 20 groupes)	Gari	Bamenda	CIPCRE
	Nforya (proche de Bafut/Bamenda)	Union of roots & tubers cooperatives of Nforya (100 membres)	Gari	Bamenda/Bafoussam	CIPCRE
Ouest	Bamenyam (proche de Mbouda)	Union des coopératives des racines et tubercules de Bamenyam (80 membres)	Cossettes séchées fermentées	Mbouda	CIPCRE
	Galim (proche de Mbouda)	Union des coopératives de productrices de racines et tubercules de Galim (70 membres)	Cossettes séchées fermentées	Mbouda	CIPCRE
Sud-Ouest	Batoke/Bakinguili	-Bakingili Progressive Women (60 membres), -Batoke Cassava Farmers (60 membres) -Batoke Livestock Farmers (80 membres)	Waterfufu (pâte) & Gari	Limbe /Douala	ASWA RUDEP
Centre	Evodoula/Monatélé	-GIC Solidarité de Minwovo (40 membres), -GIC Agro-pastoral de la Lékié (45 membres)	Bâtons de manioc	Yaoundé	ACAFIA

Total : 9 groupes de productrices dans le Nord-Ouest, l'Ouest et le Centre ; et 04 groupes de commerçantes (environ 15 commerçantes par groupe par marché) dans les marchés de Bamenda, Mbouda, Limbe et Yaoundé.

Ce document est inédite et mis à disposition tel que présenté par ses auteurs.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2015

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.